



France : Manpower sensibilise l'ensemble de ses intérimaires aux enjeux climatiques

Depuis le 22 avril dernier, l'entreprise de travail temporaire Manpower sensibilise ces 70.000 salariés intérimaires en France aux enjeux climatiques via une websérie, en partenariat avec Axa Climate, la filiale de l'assureur spécialisée dans l'adaptation au changement climatique. Ce programme, qui répond à une demande des entreprises clientes, a pour objectif d'en faire des acteurs de la transition écologique en entreprise, ainsi que dans leur quotidien.

Par Nathalie Tran. Publié le 19 juin 2025 à 9h29 - Mis à jour le 19 juin 2025 à 9h30



Après avoir formé l'ensemble de l'encadrement aux enjeux climatiques il y a environ deux ans, Manpower France s'est donné pour objectif de sensibiliser ses 3.000 salariés en interne, sur la base du volontariat, et ses 70.000 intérimaires en poste chaque jour chez ses clients, de manière obligatoire. Le coup d'envoi du programme de sensibilisation a été donné le 22 avril dernier, à l'occasion de la journée internationale de la terre. Si les managers ont reçu une formation longue, dispensée au sein de l'[Axa](#)

[Climate school](#), et ont travaillé notamment sur la [Fresque du climat](#), l'entreprise a choisi un format plus court pour les seconds. Le programme propose une série de vidéos de 5 minutes, les "[Climate Briefs](#)", qui décryptent chacune un enjeu de la transition en reprenant les codes des réseaux sociaux. Le dispositif est adapté aux besoins d'une population intérimaire jeune — la moyenne d'âge est de 25 ans environ — souvent en déplacement ou sur le terrain. *"La tonalité un peu décalée des vidéos parle bien aux jeunes"*, reconnaît Nicolas Smeets, directeur support aux opérations chez Manpower France. *"La transition écologique des entreprises est la première source de création d'emploi dans le monde pour les cinq années à venir et ce défi se gagnera par l'accès aux compétences. Nous sommes convaincus qu'en donnant à nos salariés intérimaires des ressources pédagogiques accessibles, ils deviendront des acteurs clés de la transition écologique, sur leurs lieux de travail comme dans leur quotidien"*, a déclaré Benoît Derigny, président ManpowerGroup France et directeur général de Manpower France, dans un communiqué.

Accor fait de la formation au climat un enjeu de rémunération pour ses salariés

Ancrer les messages dans le quotidien

Quatre thématiques ont été sélectionnées : le plastique, l'empreinte carbone, les sols et les insectes. *"Ce choix répond à une volonté d'apporter un socle de connaissances sur le sujet à l'ensemble des salariés intérimaires"*, explique Nicolas Smeets. *Nous avons souhaité les former de la même manière que nous le faisons en matière de sécurité au travail, ce qui est par ailleurs une obligation légale"*. Pour que le programme fonctionne, il faut aussi *"ancrer les messages dans le quotidien"* et qu'ils *"soient en lien avec l'actualité"*, affirme Marguerite de Chefdebien, Product manager pour Climate Brief. C'est pourquoi, à partir du 20 juin, lors du lancement annuel de la sensibilisation sur les risques liés aux fortes chaleurs, un module permettra de faire le lien entre changement climatique et canicules, et expliquer en quoi ils sont liés. Un deuxième volet de sensibilisation est également prévu d'ici la fin de l'année et concernera les bonnes pratiques à avoir en entreprise. *"C'est une demande de nos clients"*, souligne Nicolas Smeets. Les thématiques porteront sur l'écomobilité, le tri et la réduction des déchets en entreprise, l'économie circulaire ainsi que les éco-gestes.

Espagne : un plan de prévention renforcé contre les risques liés aux vagues de chaleur durant l'été

Toucher 100% des intérimaires

"Nous avons la conviction et l'intuition que nous pouvons changer le regard sur ces sujets", affirme Nicolas Smeets. L'impact du programme étant difficile à mesurer, il sera associée à un quiz qui permet d'obtenir une certification. *"Cela nous permettra de garantir à nos clients que 100% de nos intérimaires en ont bénéficié"*, précise le directeur support aux opérations. En revanche, il reconnaît que le mail n'a pas forcément été le bon canal de communication pour toucher les intérimaires. Si les scores de visionnage des collaborateurs permanents, via le réseau social interne, ont été *"exceptionnels"* (près de 100%) alors que la formation était facultative, seuls 10.000

salariés intérimaires ont pour l'instant suivi le programme. L'entreprise réfléchit donc à un autre mode de diffusion pour l'envoi des prochains modules.

Nathalie Tran



PROFITEZ DE 15 JOURS D'ESSAI GRATUIT

ET SANS ENGAGEMENT

